

CAMP DE JOUR

25 JUIN AU 15 AOÛT 2025



HORAIRES (Fermé les 23 et 24 juin, ouvert le 1er juillet)

Camp de jour (CDJ) : Lundi au vendredi 9h00 à 15h30

(votre enfant peut arriver 10 minutes avant le début du camp sans frais et un délai de 10 minutes est également alloué sans frais pour les départs à 15h30)

Service de garde (SDG) : Lundi au vendredi 7h à 9h00 et 15h30 à 17h30

LIEU

École Ste-Cécile, 252, rue Principale (accès rue de la Bagatelle)
Les groupes fréquenteront de façon quotidienne le parc des Générations

Les enfants auront la chance de profiter du Camping Oasis une fois par semaine. Toutefois, **vous devez assurer le transport** de vos enfants sur les lieux, à l'aller et au retour (974, 1 Rang Ouest).

Clientèle

Enfants âgés entre 5 et 12 ans, qui ont complété la maternelle 5 ans.

Est-ce qu'un camp ado (12 à 15 ans) pourrait vous intéresser lors des prochaines années ?

Périodes d'inscription

Résidents : À partir du mardi 8 avril à 8 h 30

Pour tous : À partir du mardi 22 avril à 8 h 30

Les inscriptions sont priorisées sur la base du "premier arrivé, premier servi", tant qu'elles respectent leur période d'inscription. Toute inscription remise avant la date et l'heure prévue se verra attribuer la dernière place dans l'ordre des inscriptions.

Tarifications

5 semaines et +	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant (-15%)	3 ^e enfant et + (-30%)	Semaine 1 (25-27 juin)	Semaines 2 à 8 (30 juin au 15 août)
SANS SDG	521\$	443 \$	365 \$	61 \$	102 \$
AVEC SDG	645 \$	549 \$	452\$	72 \$	120\$

* Les rabais sont réservés aux résidents de Sainte-Cécile-de-Milton.

Les non-résidents doivent se référer aux colonnes jaune et bleu uniquement.

MétaPRISME

Parlons de la gestion de l'intégration au camp. Tous les enfants ont leur défi, que ce soit la socialisation, le respect des règles, des contraintes de santé ou bien d'autres. Cette année, nous souhaitons outiller notre personnel de camp sur les besoins de votre enfant. Cela permettra de connaître votre jeune avant le début du camp, de mobiliser du personnel supplémentaire le cas échéant ou de balancer adéquatement les groupes du camp de jour.

Les parents des campeurs devront remplir l'application MétaPRISME, dès 1er mars jusqu'au 8 avril.

Pour remplir la fiche de votre enfant, veuillez prévoir entre 30 et 45 minutes. Cela dit, il peut être enregistré et vous pouvez y revenir à un autre moment.



Merci de votre collaboration!

CAMP DE JOUR

25 JUIN AU 15 AOÛT 2025



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour télécharger le formulaire :

miltonqc.ca/services-aux-citoyens/loisirs-et-culture/camp-de-jour/

- Acheminez le formulaire, dûment rempli, par courriel au vi Communautaire@miltonqc.ca, ou en personne à l'hôtel de ville situé au 112, rue Principale.
- Paiement sur réception de facture; aucun paiement accepté lors de l'inscription.
- Aucun reçu ou confirmation ne sera émis lors de la prise des inscriptions.
- **La facture, confirmant l'inscription de vos enfants, sera transmise vers la mi-mai.**

Note : Vous serez contactés rapidement s'il s'avérait impossible d'inscrire votre enfant. Nous validerons avec vous la possibilité de l'inscrire à la liste d'attente.

MODES DE PAIEMENT

Virement Interac | Argent comptant | Chèque

VERSEMENTS

Il est possible de payer en 3 versements :

1^{er} versement : À la réception de la facture (50 % du montant total, par famille)

2^e versement : 26 mai (25 % du montant total, par famille)

3^e versement : 16 juin (25 % du montant total, par famille)

*Des frais de 50 \$ seront facturés pour tout chèque émis sans provision.



POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Annulation avant le début du camp de jour

Si le remboursement est demandé avant le premier jour du début du camp de jour, des frais administratifs de 50 \$ + taxes seront facturés.

Aucun frais administratif ne sera facturé dans le cas d'une annulation pour une raison médicale, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Annulation pendant le camp

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de début du camp de jour, à l'exception d'une annulation pour une raison médicale. Dans ce cas, les frais d'inscriptions seront remboursés au prorata des services non reçus et aucun frais administratif ne sera facturé, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Marche à suivre pour annuler l'inscription pour une raison médicale

Vous devez transmettre à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton un avis écrit, accompagné d'une copie du certificat médical dûment signé par un médecin, au plus tard dans les 21 jours civils après le premier jour d'absence de votre enfant au camp de jour.

PROGRAMMATION

L'équipe du camp de jour travaille activement à l'élaboration d'une programmation riche et haute en couleurs!

CAMP DE JOUR

25 JUIN AU 15 AOÛT 2025



ENFANT

Nom	Prénom	Date de naissance	Âge au 30-09-24
Numéro d'assurance maladie	Date d'expiration assurance maladie	Allergie ou problème de santé connus	
Adresse	Ville	Code postal	
Garde de l'enfant			
Parent ou tuteur 1 et parent ou tuteur 2	Parent ou tuteur 1	Parent ou tuteur 2	Partagée

PARENT OU TUTEUR 1

Nom	Prénom	Lien avec l'enfant
Adresse (si différente de l'enfant)	Ville	Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Adresse électronique
Pour émission du relevé 24		
Parent 1 payeur (oui, non)	Pourcentage (100%, 50%)	Numéro d'assurance social (NAS)

PARENT OU TUTEUR 2

Nom	Prénom	Lien avec l'enfant
Adresse (si différente de l'enfant)	Ville	Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Adresse électronique
Pour émission du relevé 24		
Parent 2 payeur (oui, non)	Pourcentage (100%, 50%)	Numéro d'assurance social (NAS)

CONTACTS URGENCES | Autres que les parents ou tuteurs

Nom	Prénom	Lien avec l'enfant
Téléphone 1	Téléphone 2	
Nom	Prénom	Lien avec l'enfant
Téléphone 1	Téléphone 2	

SERVICE D'INTÉGRATION ÉTÉ 2025-Domains dans lesquels votre jeune a besoin de soutien supplémentaire ou d'accompagnement

Social Interaction positive avec les pairs; Adaptation à de nouvelles personnes ou activités et à un nouvel environnement ;Résolution de conflit; Obtention de l'attention de façon positive; Participation active aux jeux de groupe	Oui	Non		Cognitif Raisonnement et analyse des situations ;Compréhension, intégration et rétention des informations; Organisation et planification du temps et de la pensée; Attention soutenue;	Oui	Non
Physique et moteur Vision, audition, articulation et élocution; Habillement; Déplacement; Soins d'hygiène personnelle; Maladie chronique; Fatigue excessive après un effort jugé normal pour un(e) jeune de son âge; Hypersensibilité / hyposensibilité; Motricité fine et globale;	Oui	Non		Comportemental Intérêts restreints; Agitation; Inconscience du danger; Peurs et phobies; Gestes destructeurs envers les objets ou les personnes; Fugue; Rigidité; Opposition; Impulsivité; Tics (moteurs, verbaux) et stéréotypie;	Oui	Non
Communicationnel et affectif Compréhension (non-verbal, expressions, abstraction, sarcasme et humour); Participation active à une conversation; Formulation claire et cohérente de ses idées; Expression des besoins, intérêts et goûts; Expression et gestion des émotions;	Oui	Non		Avez-vous rempli une demande pour le service d'intégration via l'application MétaPRISME	Oui	Non
Commentaire						

PRÉSENCE AU CAMP DE JOUR DANS LES ANNÉES ANTÉRIEUR

Mon enfant a fréquenté le camp de jour de Sainte-Cécile-de-Milton l'été dernier	Oui	Non		Avez-vous bénéficié d'un service d'accompagnateur	Oui	Non
---	-----	-----	--	---	-----	-----

VOTRE ENFANT DOIT-IL PORTER UNE VESTE DE FLOTTAISON À LA PISCINE OU AU LAC?

Oui	Non					
-----	-----	--	--	--	--	--

SERVICE DE GARDE

Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde? (votre enfant peut arriver 10 minutes avant le début du camp sans frais et un délai de 10 minutes est également alloué sans frais pour les départs à 15h30)

Le matin (7h00 à 9h00)	Oui	Non		Le soir (15h30 à 17h30)	Oui	Non
------------------------	-----	-----	--	-------------------------	-----	-----

L'ENFANT EST-IL AUTORISÉ À QUITTER SEUL LE CAMP DE JOUR?

Non	Oui	Si oui, à quelle heure?	Est-ce qu'il quitte avec ses frères et sœurs?	N/A	Oui	Non
-----	-----	-------------------------	---	-----	-----	-----

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT | Autres que les parents ou tuteurs

Nom	Prénom	Lien avec l'enfant
Nom	Prénom	Lien avec l'enfant
Nom	Prénom	Lien avec l'enfant

Noms et prénoms des autres enfants inscrits de la famille (les enfants doivent tous vivre à la même adresse).

Prénom et nom	Prénom et nom
Prénom et nom	Prénom et nom

INSTRUCTIONS

- 1 - Important! Sélectionnez les semaines **réelles** de fréquentation de l'enfant, dans la section CHOIX DES SEMAINES.
- 2 - La semaine 1 ne comporte que 3 jours d'ouverture (du mercredi au vendredi).
- 3 - Le cas échéant, appliquez le tarif plafonné (montant maximum par enfant, pour l'été). Si vous avez plus d'un enfant inscrit au camp de jour et que le montant total est différent. Le plus haut rabais est attribué à l'enfant dont le montant total est le moins élevé. Référez-vous à la grille **Tarification plafonnée**.
- 4 - Faites parvenir le formulaire par courriel au : viocommunautaire@miltonqc.ca ou imprimez une copie et déposez-la à l'hôtel de ville, au 112, rue Principale. AUCUN PAIEMENT NE SERA ACCEPTÉ AU MOMENT DE L'INSCRIPTION. Vous devrez payer à la réception de la facture, qui vous sera acheminée au plus tard vers la mi-mai.
- 5 - Afin de maintenir un **tarif abordable** et **limiter la surconsommation**, des dossards d'identification seront prêtés à tous les enfants lors des journées de sorties et devront être remis à l'animateur la journée même.

Tarification plafonnée / enfant / été (RÉSIDENTS SEULEMENT)

Indiquez à la case (C) le montant le moins élevé entre le total à la semaine (A+B) et la tarification plafonnée

Tarif par enfant	1er enfant	2e enfant	3e enfant et plus
Camp de jour	521 \$	443 \$	365 \$
Camp de jour et service de garde	645 \$	549 \$	452 \$

CHOIX DES SEMAINES (indiquez les semaines de fréquentation RÉELLES de l'enfant seulement)

Semaines	1	2	3	4	5	6	7	8
	25 au 27 juin	30 juin au 4 juillet	7 au 11 juillet	14 au 18 juillet	21 au 25 juillet	28 juillet au 1 août	4 au 8 août	11 au 15 août
Camp de jour (A)	61 \$	102 \$	102 \$	102 \$	102 \$	102 \$	102 \$	102 \$
Service de garde (B)	11 \$	18 \$	18 \$	18 \$	18 \$	18 \$	18 \$	18 \$
Additionner la ligne Camp de jour (A) :						Total à payer (A+B) :		
Additionner la ligne Service de garde (B) :						Tarif plafonné (pour résident seulement) (C) :		

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS

Oui	Non	J'autorise la Municipalité à prendre des photos ou des vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été et de les utiliser à des fins publicitaires. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.
Oui	Non	J'autorise la Municipalité à transporter mon enfant par le biais d'un transport en commun lors des sorties à l'extérieur du camp de jour.
Oui	Non	Je m'engage à lire le code de vie avec mon enfant et je confirme avoir lu les mesures disciplinaires.
Oui	Non	Je m'engage à prendre connaissance du contenu du Guide des parents 2025, qui me sera transmis avant le début du camp.

Signature d'un parent ou d'un tuteur

Prénom et nom	
Signature	Date



Fiche Santé

**Vous devez nous retourner la fiche santé avec votre formulaire d'inscription.
S.V.P. remplir une fiche par enfant**

Renseignement généraux sur l'enfant

Nom	Prénom	Date de naissance
-----	--------	-------------------

Conditions et allergies

Souffre-t-il des maux suivants ?			A-t-il des allergies?		
	Oui	Non		Oui	Non
Asthme	☐	☐	Fièvre des foins	☐	☐
Diabète	☐	☐	Herbe à puce	☐	☐
Épilepsie	☐	☐	Piqûre d'insectes*	☐	☐
Migraines	☐	☐	Animaux*	☐	☐
Autre ou précision:			Médicaments*	☐	☐
			Allergies alimentaires*	☐	☐
*Préciser:					

Votre enfant a-t-il à sa disposition une dose d'adrénaline (Epipen) en raison de ses allergies?

Oui	☐	Non	☐
-----	--------------------------	-----	--------------------------

À signer si votre enfant a une dose d'adrénaline

Par la présente, j'autorise les personnes désignées par le camp de jour de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton à administrer, en cas d'urgence, la dose d'adrénaline à mon enfant.

Signature du parent ou tuteur

Veuillez prendre note que toutes les informations concernant l'état de santé de votre enfant demeureront confidentielles. Elles seront transmises uniquement à son animateur et à son responsable afin de permettre un meilleur encadrement ainsi qu'une intervention plus efficace en cas d'urgence.

Fiche Santé (suite)

Votre enfant prend-il des médicaments?	Oui	☐	Non	☐
--	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Si oui, quel est le nom des médicaments et la posologie de chacun ?

Est-ce qu'il les prends lui-même ?	Oui	☐	Non	☐
------------------------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Si votre enfant doit prendre des médicaments, vous devrez, à votre arrivée au camp de jour, remplir un formulaire d'autorisation de prise de médicament afin que les responsables puissent distribuer le médicament prescrit à votre enfant.

Antécédents médicaux

Maladies chroniques ou récurrentes ?	Oui	☐	Non	☐
Description:				
Blessure graves ?	Oui	☐	Non	☐
Description:				

Autorisation des parents ou tuteurs

1. Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant survenaient avant le début ou pendant la période du camp de jour, je m'engage à transmettre cette information à la direction du camp de jour, qui fera le suivi approprié avec l'animateur de mon enfant.			
Oui	☐	Non	☐
2. J'autorise le Camp de jour de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si la direction du Camp de jour le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement dans un établissement hospitalier, si nous n'avons pas réussi à vous rejoindre vous ou les personnes à rejoindre en cas d'urgence.			
Oui	☐	Non	☐
3. Je m'engage à collaborer avec la direction du Camp de jour de la Municipalité et à venir la rencontrer si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.			
Oui	☐	Non	☐

Signature du parent ou tuteur

Date

SERVICE DE LUNCH FROID

AU CAMP DE JOUR 2025

par la cuisinière de l'école Sainte-Cécile
Mme Bianca



Voici le service que Bianca vous propose

- Un menu aux 2 semaines que vous pouvez choisir
- Il faudra payer d'avance
- Le lunch sera remis à l'enfant à son arrivée au camp de jour à chaque jour que vous aurez réservé (pendant l'accueil du service de garde)
- Le parent doit fournir la boîte à lunch et un ice pack

Le menu comprend: repas, accompagnement, breuvage et dessert

Exemple 1: Wrap poulet croustillant César, crudités, yogourt et jus

Exemple 2: Salade de macaronis/jambon, fromage, galettes à l'avoine et eau

7\$

Est-ce que c'est un service que vous utiliserez? ☒ ☐ ☐ ☐

Quel journée vous aimeriez profiter du service? (Vous pouvez en cochez plusieurs!)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI



Voici quelques avantages à utiliser ce service

- Vous retirez une tâche quotidienne qui peut être pénible
- Vous libérez du temps pour passer des moments de qualité avec vos enfants
- Leur fournir des aliments sains et sans allergènes, *sans tracas*
- C'est fini les oublis de lunch à la maison





MODALITÉS DE PAIEMENT

VERSEMENTS (pour tous les types de paiements)

IL EST POSSIBLE, MAIS NON OBLIGATOIRE, DE PAYER EN TROIS (3) VERSEMENTS.

PAIEMENT COMPLET

À la réception de la facture

PAIEMENT PAR VERSEMENTS

1^{er} versement : 50 % du montant total par famille à la réception de la facture

2^e versement : 26 mai (25 % du montant total, par famille)

3^e versement : 16 juin (25 % du montant total, par famille)

PAIEMENTS AVEC ARGENT COMPTANT OU CARTE DE DÉBIT

Les paiements en argent comptant doivent être faits pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville :

Lundi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mardi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30

Mercredi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : Fermé

PAIEMENTS PAR VIREMENT INTERAC

Adresse courriel : comptabilite@miltonqc.ca

Question de sécurité : Maire

Réponse à la question de sécurité : Sarrazin

Commentaire : Indiquez le numéro de facture

Tout virement Interac ne respectant pas ces modalités sera refusé.

PAIEMENTS PAR CHÈQUE(S)

- Les frais doivent être acquittés selon les modalités de versement (postdatez les paiements aux dates mentionnées plus haut).
- Le ou les chèque(s) doivent être libellés à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.
- Veuillez à bien identifier le numéro de facture ou le nom des enfants sur le chèque.
- Les chèques peuvent être déposés à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture ou envoyés par la poste.
- Des frais de 50 \$ seront facturés pour tout chèque émis sans provision.

Exemple d'où
trouver
l'information

Emplacement du numéro de facture, à indiquer lors du virement ou sur les chèques

Facture		
Numéro	Date	Page
CRF1200155	2012/06/28	1
N° Client		

HÔTEL DE VILLE | 450 378-1942
112, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton QC J0E 2C0



Sainte-Cécile-de-Milton